

Mémoire déposé  
au bureau des audiences publiques sur l'environnement

Projet de modification de la limite du parc national  
du Mont-Orford.

Michel Loiselle

Avril 2023

## Introduction

Je suis citoyen, résident à Eastman.

En tant que voisin du parc et d'une entrée secondaire avec borne d'auto-perception, je peux apprécier cette facilité d'accès au réseau actuel de sentier, soit pour la randonnée, le vélo ou le ski de fond.

Je suis à même de témoigner de la saturation des activités offertes au parc national du réseau à certaine période. Cette situation dégrade la qualité de l'expérience souhaitée lors d'une visite dans un parc national du Québec. Sans oublier, ceux et celles qui se font refuser l'accès.

## Questionnement sur la proposition de zonage

Tout d'abord, je souscris aux doubles objectifs issus de la mission du réseau des parcs nationaux du Québec, soit d'assurer la conservation et la préservation du milieu et de sa biodiversité, ainsi que de mettre en valeur le territoire en le rendant accessible à la population à des fins récréatives et éducatives.

Le projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford est un jalon important pour assurer la mission des parcs nationaux.

Je profite des audiences pour exprimer un commentaire sur le changement de zonage proposé dans un secteur dans les limites actuelles du parc national du Mont-Orford.

Les caractéristiques de chaque type de zonage est bien décrit dans le document d'information à la section 3.3. Dans ma compréhension, le zonage Préservation permet

des aménagements minimalistes, favorisant l'observation de la faune et la flore. Tandis que le zonage Ambiance permet des aménagements plus agressifs pour la faune et la flore tel qu'un sentier multifonctionnel, un sentier de vélo de montagne.

Les sentiers multifonctionnels sont des liens entre les différents pôles de service du parc et les municipalités voisines.

Il a été dit que le nouveau zonage proposé pour le parc actuel reflète l'occupation présente du territoire par les différentes activités et les services administratifs. De plus, il a été dit qu'aucun ajout d'activités y est prévu. Le futur sera dans l'agrandissement.

Dans la documentation, on fait souvent référence au sentier La Cavalière. Le sentier multifonctionnel qui fait le lien entre Le Cerisier au sud et le lac Fraser au nord du parc actuel. Ce dernier a été conçu et aménagé selon des critères du jour, en autres, accessibilité familiale et sécurité accrue à l'usage. Dans le projet d'agrandissement, les nouveaux sentiers de l'agrandissement s'y raccorderont.

Le tracé du sentier multifonctionnel entre la limite ouest (Eastman) et Le Cerisier a été dessiné et aménagé dans les années 90. Selon mon expérience, plusieurs sections ne rencontrent pas les exigences et les objectifs SEPAQ d'accessibilité familiale et de sécurité, principalement à cause des pentes fortes et du ravinage lors de pluie.

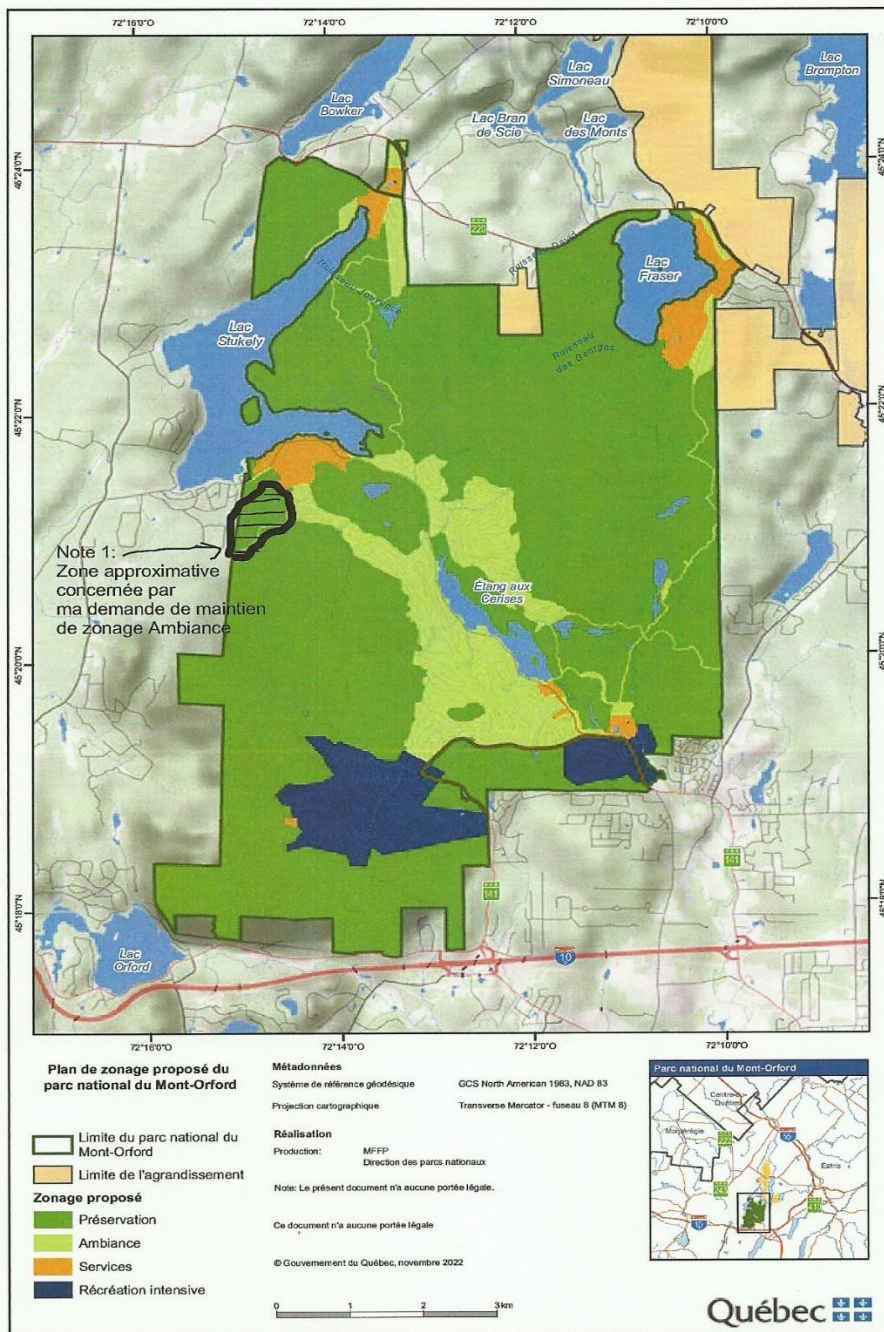
J'arrive à mon point, mon commentaire porte sur le nouveau zonage du parc actuel. (Document d'information page 18 et 19) et les contraintes sur le lien multifonctionnel entre Le Cerisier et le secteur ouest.

Avec la proposition de changement des limites du zonage Ambiance et Préservation, des aménagements correctifs et adaptatifs pourront probablement se faire à l'intérieur des limites de la nouvelle proposition de la zone Ambiance à l'exception de la section ouest du sentier qui relie Eastman. Cette section nécessite assurément une mise à jour, mais elle sera bloquée par la délimitation très serrée du futur zonage. Annexe I, Voir note 1 sur la copie de la page 19 du Document PR3).

La mise à niveau de ce tronçon ouest améliorera l'expérience des usagers de la SÉPAQ du secteur Le Bonnallie (lac Stukely) vers Le Cerisier, de même que ceux qui transitent via les municipalités voisines.

## Conclusion

Je demande à la commission de revoir la proposition de zonage dans les limites actuelles du parc national du Mont-Orford, en tenant compte de la section identifiée par la note sur la copie à l'annexe 1.



# Annexe I